

Bulletin Commercial

Mardi, 10 mars 1908

COTON.

Marché de la Nouvelle-Orléans

Table of cotton market prices for various grades like Low Ordinary, Good Ordinary, etc.

Futures de la Nouvelle-Orléans

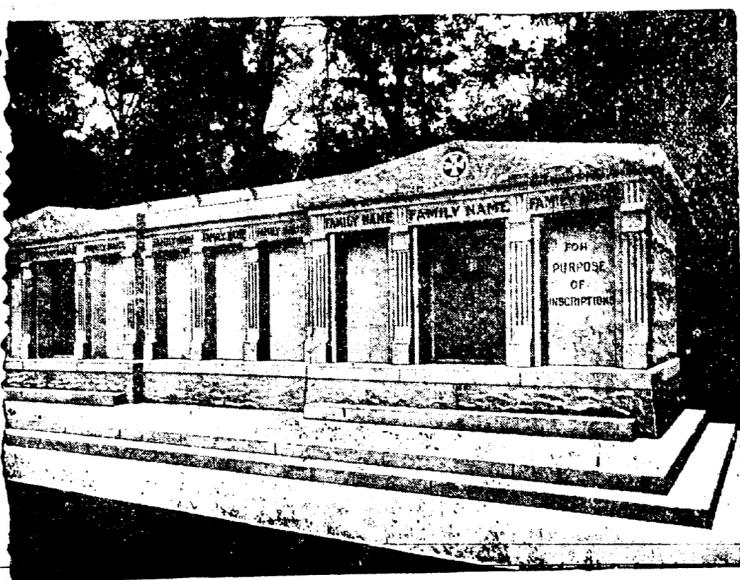
Table of cotton futures prices for months from January to December.

Marchés divers.

Table of various market prices including wheat, sugar, and other commodities.

Marché de New-York.

Table of New York market prices for cotton and other goods.



A VENDRE - Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granite, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade.

NOUVEAUX BARILS DE MÉLASSE

Table listing prices for new barrels of molasses.

RIZ.

Table of rice prices and market movements.

MOUVEMENT DU COTON.

Table showing cotton movement statistics for various ports.

REÇU, NET - À LA NOUVELLE-ORLÉANS

Table of received net cotton statistics.

EXPORTATIONS À L'ÉTRANGER

Table of cotton export statistics to foreign countries.

STOCKS - À LA N. O.

Table of cotton stock levels in New Orleans.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

Table of cotton market prices in Liverpool.

MARCHÉ DU HAVRE.

Table of cotton market prices in Havre.

SUCRE ET MELASSE.

Table of sugar and molasses market prices.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Table of cotton seed and its products prices.

CHOU-CROUTE

Table of cabbage prices.

NAVAL STORES

Table of naval store prices.

MARCHANDISES DIVERSES

Table of various commodity prices.

GIBIER

Table of game prices.

CHARBON

Table of coal prices.

PROVISIONS

Table of provisions prices.

ÉPICERIES

Table of grocery prices.

POTAGES

Table of soup prices.

BEURRE

Table of butter prices.

FRUITS ET NOIX

Table of fruit and nut prices.

POMMES

Table of apple prices.

LIÉGÈRES

Table of light goods prices.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'élection générale d'Etat, le 21 avril 1908.

LOI No 10

Bill de Sénat No 5 - Par M. Bellefleur. RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'élection générale d'Etat, le 21 avril 1908.

LOI No 10

Bill de Sénat No 5 - Par M. Bellefleur. RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'élection générale d'Etat, le 21 avril 1908.

LOI No 10

Bill de Sénat No 5 - Par M. Bellefleur. RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'élection générale d'Etat, le 21 avril 1908.

LOI No 10

Bill de Sénat No 5 - Par M. Bellefleur. RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.

Section 1. Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, résolu, etc.